



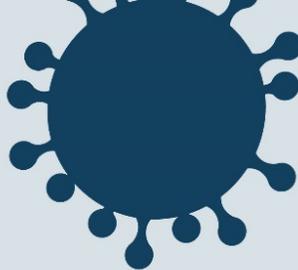
Consignes à respecter pour le personnel qui doit effectuer un examen (ORL) « PATIENT HOSPITALISÉ »

USAGER JAUNE (tiède) : Usager en attente d'évaluation ou suspecté COVID-19 et en attente de résultat

USAGER ROUGE (chaud) : Usager COVID-19 positif

Avant l'examen :

- Pour les usagers jaunes et rouges hospitalisés, les laryngoscopies/sinuscopies peuvent être faites à la chambre la porte fermée si la chambre est à pression négative ou utiliser la salle 33.
 - 2 personnes sont requises et doivent être choisies dans cet ordre :
 - De jour : 2^e infirmière auxiliaire aux CES bloc B ou urologie si présente ou tout autre personnel des CES disponible.
 - De soir/nuit et fin de semaines : infirmière du patient + PAB. Si l'unité ne peut libérer 2 personnes, contacter le coordonnateur d'activités au 37074 ou le codifier au 38583. Celui-ci trouvera une 2^e personne ou le fera lui-même, si possible. En dernier recours, l'infirmière de garde au opératoire peut être appelée.
 - Avant l'examen, clarifier avec l'ORL, quel matériel devra entrer dans la salle (car ce dernier devra être jeté).
 - L'anesthésiste de garde doit être avisé par l'ORL qu'un cas doit être fait (SI INFIRMIÈRE DU BLOC UTILISÉ).
- *** S'assurer que la pression négative est en fonction dans la salle 33 (voir dans cartable COVID # tel important). Dans la salle 33, le ventilateur d'extraction 33 est programmé pour fonctionner en tout temps 24 h/jour et 7 jours sur 7. *****



- Entre 8h00 et 16h00, il faut appeler l'entretien de l'installation au poste 32699 et le système de ventilation (extérieur à la salle 33) sera arrêté à distance.
- Entre 16h00 et 8h00 et la fin de semaine, le système de ventilation (extérieur à la salle 33) est automatiquement arrêté pour que le local soit en tout temps en pression négative.

Préparation de la salle :

Dans la salle 33

- Bac de plastique + SCOPE (Nascope à pile ou Sinusoscope + corde).
- Dans l'URDM, placer un piqué de tissu dans le fond du bac. Fermer le couvercle. (Utiliser un gros bac de transport transparent avec couvercle et le garder dans la salle 33).
- Bac déjà préparé en ORL avec tout le matériel nécessaire (Chirurgien ORL connaît son emplacement).
- Civière, oreillers et draps.
- Gants.
- Poche à linge pour draps souillés.
- Lampe frontale.
- Appareil cautère + plaque de cautère + cautère succion (PRN).
- Aimant (PRN).

Dans l'anti-chambre

- Solution hydro alcoolisée (SHA).
- Poubelle de type biohazard pour déshabillage pour les blouses jetables.
- Poche à linge.
- Table.
- Lingette Oxivir.

Extérieur de l'antichambre

** Le dossier reste à l'extérieur. Communication avec téléphone de la salle au poste 37747 ou 37738 bureau d'urologie **



- 2 bacs près de la sortie pour les lunettes et pour les masques à retraiter (voir procédure).
- Placer l'affiche « **examen en cours** » et l'affichette de précautions « **aériennes contact renforcées** ».
- Sac Ziploc pour feuille de note (ou faire les notes à l'extérieur de la salle à la fin de l'examen).
- Drap propre pour remettre sur le patient pour transport.

Avant l'arrivée de l'usager

- Procéder à l'hygiène des mains avec la solution hydro alcoolisée (SHA).
- Revêtir l'équipement de protection individuelle (ÉPI) :
 - Blouse jetable.
 - Masque N95 ***
 - Visière ou lunettes de protection.
 - 2 paires de gants (une avec poignets sous la manche et l'autre avec gants sur la manche).
- L'usager doit porter un masque lorsqu'il arrive pour sa procédure.
- Transport du client selon la trajectoire « COVID-19 Procédure transport usager non sévère - unité COVID vers endoscopie ».

À l'intérieur de la salle 33

**** Le personnel doit éviter de toucher son visage, son masque ou ses lunettes. Si contact avec ceux-ci, retirer les gants immédiatement et procéder à l'hygiène des mains avec la solution hydro alcoolisée (SHA) et remettre des gants propres **.**

***** Ne toucher à rien avec des gants contaminés. *****

- Fermer toutes les portes.
- Enlever le masque de l'usager.
- Procéder à l'examen.

Après l'examen :

- Remettre le masque à l'usager et enlever les draps.
- Disposer du scope dans le bac souillé et le refermer.



- Sortir l'usager dans l'antichambre, fermer la porte de la salle 33.
- Déposer le bac du scope sur une table dans l'antichambre.
- Ouvrir la porte de l'antichambre et sortir l'usager, le confier à la personne qui était à l'extérieur de la salle et qui porte l'ÉPI gouttelettes contact avec protection oculaire.
- Refermer la porte.

Procéder au retrait de l'ÉPI de la façon ci-dessous :

Dans l'antichambre

- Retirer la première paire de gants, puis procéder à l'hygiène des gants.
- Retirer la blouse et la deuxième paire de gants.
- Procéder à l'hygiène des mains.
- Laisser le bac sur la table de l'antichambre jusqu'à la fin du changement d'air et sortir de l'antichambre en refermant la porte.

À l'extérieur de l'antichambre

- Retirer la protection oculaire.
- Visière (jeter après utilisation).
- Lunettes de protection réutilisable.
- Procéder à l'hygiène des mains.
- Retirer délicatement le masque N95 (selon la procédure).
- Procéder à l'hygiène des mains.
- Retraiter masque et lunettes de protection (selon la procédure).
- Procéder à l'hygiène des mains.
- Transport de l'usager selon la trajectoire « COVID-19 Procédure transport usager non sévère - unité COVID vers endoscopie ».

*** Garder toutes les portes fermées et apposer l'affiche « **Renouvellement d'air en cours, désinfection possible à** » ***

- Attendre le renouvellement d'air de **1 heure** avant de faire effectuer la désinfection par le service d'hygiène et salubrité :
(**téléavertisseur : 38419 JOUR et 38415 NUIT**)



- Avant la désinfection, mettre gants propres, désinfecter le bac avec lingettes OXIVIR, aller porter le bac à l'URDM, enlever gants et procéder à l'hygiène des gants.
- Lorsque la désinfection est terminée, le personnel d'hygiène salubrité remet des plastiques à neufs.

À la fin du cas

- Remonter le bac ORL (personnel orienté seulement).

***** TRÈS IMPORTANT DE REMONTER LA SALLE**
POUR LE PROCHAIN CAS ***

Sources : Institut national de santé publique (INSPQ) (9 avril 2020). COVID-19 : Mesures de prévention et contrôle des infections pour les milieux de soins aigus : recommandations intérimaires.
Institut national de santé publique (INSPQ) (13 avril 2020). COVID-19 : Interventions médicales générant des aérosols.